

Islande



14/17
ans

CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74
3 avenue de la plaine - BP 340
74 008 Annecy
Tél: 04.50.52.30.00
ufoval@fol74.org

En savoir plus : www.fol74.org

Dates :

Du 09 au 23 juillet 2020

Ref : 074 045 001

Islande

Cu coeur d'une terre sauvage

A la limite du cercle polaire, l'Islande... Terre aux phénomènes géologiques exceptionnellement variés et contrastés. Icebergs et geysers, cascades d'eau glacée et sources naturelles d'eau chaude, volcans et champs de lave composent des paysages sauvages et uniques, parfait pour les amoureux de la nature !

- * **Reykjavik** : visite de la capitale, ses maisons colorées, son lac...
- * **Golden Circle** : cascade de Gullfoss, geyser de Geysir, faille de Thingvellir.
- * **Vik** : plage de sable noire aux allures d'Etretat, sa grotte d'orgues basaltiques, ses macareux.
- * **Skafafell** : randonnées dans le parc au pied des glaciers.
- * **Les icebergs de Jokulsarlon** : "Lagune du glacier", plus grand lac proglaciaire en Islande.

Sans oublier l'excursion d'observation des baleines : balade en mer de 3h pour aller à la rencontre de ces immenses cétacés !



TRANSPORT

Des pré-acheminements pour rejoindre le lieu de rassemblement s'effectuent en car, en train ou en véhicule UFOVAL depuis votre ville de départ.

Le voyage se fait en avion de Paris jusqu'à Reykjavik.



SITE

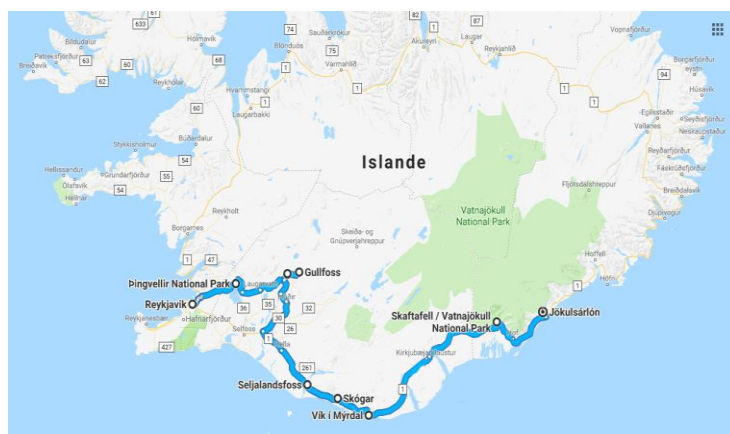
► Situation géographique

Direction « la terre de glace », terre aux phénomènes géologiques exceptionnellement variés et contrastés. **Icebergs et geysers, cascades d'eau glacée et sources naturelles d'eau chaude, volcans et champs de lave composent des paysages sauvages et uniques.** Nous débuterons par une nuit à Reykjavik, la ville la plus septentrionale du monde. Nous partirons ensuite avec nos vans en direction du cercle d'or qui nous permettra de nous plonger au cœur des phénomènes naturels uniques qu'offre l'Islande. Nous poursuivrons notre périple vers Skaftafell où nous marcherons dans ce parc national à la découverte des glaciers. Seljalandfoss sera notre troisième halte, où nous pourrons admirer une cascade qui présente la particularité de pouvoir passer derrière afin de l'admirer différemment. Nous ferons un crochet par la cascade de Skogarfoss, le musée folklorique de Skogar qui nous plongera dans la culture islandaise. Nous irons nous rafraîchir sur les plages de sable noir de Vik, où, au pied des falaises se trouvent des colonnes de lave sculptées par les eaux. Pour continuer dans la fraîcheur nous partirons pour le glacier de Jokulsarlon où nous admirerons les icebergs, les phoques etc.... Nous finirons le séjour par un retour à Reykjavik qui nous laissera plus de temps pour découvrir la ville.



► Itinéraire prévisionnel.

- Reykjavik : +/- 3 jours
- Golden Circle : +/- 2 jours
- Skaftafell : +/- 1 jour
- Seljalandfoss, Skogar et Vik : +/- 2 jours
- Jokulsarlon : +/- 1 jour
- Excursion baleines +/- 1 jour



► L'hébergement

L'hébergement se fera **en camping**, sous tentes de 3 ou 4 personnes, non mixtes.

Pour info : Contrairement à ce que l'on peut croire, le climat en Islande n'est jamais très froid en été : **environ 12 °C**. Par contre, **la nuit ne tombe jamais à cette saison !**

► Matériel

Sac à dos et duvet fourni par l'UFOVAL, le tapis de sol doit être fourni par la famille.

► Le transport

Les déplacements se feront en voiture et principalement à pied !

Pour des raisons pratiques et de sécurité, les grands trajets entre les villes sont prévus et organisés avant le séjour. Mais nous avons toujours la possibilité de moduler le programme une fois sur place.

ACTIVITES

Durant notre séjour, nous traversons le sud de l'Islande. Pour nous déplacer, nous louerons des véhicules afin de gagner les lieux les plus reculés facilement. Nous profitons des trajets pour découvrir de magnifiques paysages, faire connaissance ou simplement dormir! A chaque étape, nous commençons par nous installer au camping, poser toutes nos affaires avant de partir visiter les lieux plus



légers... Nous marchons beaucoup la journée alors gare aux ampoules et au mal de pied si tu n'es pas bien chaussé(e) ! Nous pouvons aussi utiliser les véhicules pour faire de plus longs trajets dans la journée. **Le contenu des journées est varié, équilibré entre culture et loisirs, randonnées et détente pour que chacun y trouve son compte.** Nous attendons tes idées et tes envies pour concrétiser le programme et faire que chacun passe un séjour inoubliable.

Le programme de notre séjour « routard » n'est pas définitif, mais voici un petit aperçu de ce qu'il y a à découvrir sur place :

Reykjavik

Nous arriverons dans la capitale où nous serons hébergés dans un camping situé à proximité. Nous pourrons ainsi profiter aisément de cette ville située à 250km au sud du cercle polaire arctique. Avec ses rues si tranquilles, bordées de maisons de tôle aux toits colorés, et son lac peuplé de canards, on a du mal à s'imaginer dans une capitale ! C'est la ville la plus peuplée du pays, avec environ 120 000 habitants. Si on y ajoute l'agglomération, elle regroupe pratiquement les deux tiers de la population de l'île, soit environ 200 000 habitants. Nous irons voir l'église Hallgrímskirkja à l'architecture originale, la sculpture « Le voyageur du soleil », nous nous promènerons le long du lac Tjornin. Puis nous flânerons dans les boutiques à la découverte de la culture et de la cuisine locale.



Golden Circle

Le Cercle d'or regroupe trois sites touristiques parmi les plus fréquentés de l'Islande : le parc national de Thingvellir ; la chute d'eau de Gullfoss ; les geysers de la vallée Haukadalur. Geysir, petit village à l'intérieur des terres, a donné son nom à une incroyable manifestation géothermique très rare. A Gullfoss, « la chute d'or », la rivière Hvita, offre un spectacle en technicolor quand le soleil trace des arcs en ciel dans la brume de la chute, le tout dans un bruit assourdissant. Et à Thingvellir, vous avez rendez-vous avec l'histoire de l'Islande, puisque c'est aussi l'emplacement du premier parlement... et du seul endroit où la faille Atlantique est visible.

Skaftafell

Nous nous rendrons dans le parc national du Skaftafell au sud, second plus grand parc d'Islande. Il constitue l'une des portes d'entrée du parc national du Vatnajökull. Parc aux nombreux glaciers, il est le paradis des randonneurs avec des balades allant de 1h à 12h ! Chasse tes baskets !

Jokulsarlon

Signifiant « lagune du glacier », Jokulsarlon est le plus connu et le plus grand des lacs proglaciaires en Islande. Il est situé à 250km de Reykjavik. Nous pourrons y admirer les icebergs bleus turquoises et la faune locale : les phoques et un grand nombre d'oiseaux de mer, comme les sternes arctiques, les goélands ou les eiders qui nichent à proximité, se réunissent pour attraper le hareng, la truite, le saumon et d'autres poissons, ou encore le krill. Ce lac a été le cadre de deux films de la série James Bond « Dangereusement vôtre » et « Meurs un autre jour » ainsi que d'un Batman (« Batman Begins »).

Excursion baleines

Nous irons en tour organisé, à la rencontre des immenses cétacés !! Auparavant autorisée, la chasse est strictement réglementée. Durant ces dernières années plus de 12 espèces de baleines ont été recensées au large de la côte. Sans oublier les nombreux orques et dauphins.



A noter !

Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

ORGANISATION DU SEJOUR

► L'équipe d'encadrement

1 adulte pour 6 à 8 jeunes en moyenne. Pour un groupe de 18 jeunes, 3 adultes encadrent le séjour, dont un directeur et une personne en charge de l'assistance sanitaire.

► L'alimentation :

Le petit-déjeuner est pris au campement avant de débiter nos journées de découvertes. Nous pique-niquons de sandwiches et de salades pour le déjeuner afin de faciliter le temps de déplacement et de visites. Des repas chauds, préparés selon les talents des membres du groupe, sont proposés chaque soir. Nous découvrons la nourriture locale et apprécions les multiples spécialités du pays. Chacun d'entre nous doit s'impliquer activement et participer à tour de rôle aux tâches collectives avec l'aide des adultes (courses, préparation des repas, vaisselle...).

La vie collective lors d'un séjour itinérant à l'étranger rend difficile l'adaptation constante aux choix alimentaires de chacun (idéologie, religion...). Nous garantissons cependant le respect des régimes alimentaires **médicaux** des participants concernés.

► Déroulement de la journée:

Les activités, les visites et l'organisation de la vie quotidienne sont réfléchies et anticipées par l'équipe. Durant le séjour, le rythme de vie est adapté aux envies et à l'état de fatigue de chacun, dans la mesure du possible. Chaque jour, des groupes sont faits pour permettre aux jeunes de choisir, afin de répondre le plus possible à leurs attentes.

► Le réveil

Il est échelonné sur un temps défini afin de s'adapter au mieux au rythme de chacun mais il peut parfois être programmé tôt le matin si une activité l'impose.

► Le coucher

Il s'effectue selon l'état de fatigue des jeunes, et donc en fonction du programme du jour.

► La toilette

Un brin de toilette est effectué chaque matin. Chaque soir, les jeunes prennent une douche bien appréciée. Dans les campings, les sanitaires sont parfois assez rudimentaires, ce n'est donc pas toujours possible de brancher des appareils électriques, de prendre ses aises ou d'avoir de l'eau chaude à chaque fois !

► Le linge

Les jeunes auront la possibilité de laver leur linge soit à la main, soit en laverie automatique. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant.

RELATION PARENTS/JEUNES

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant

Courrier : nous incitons les jeunes à écrire aux familles mais l'acheminement du courrier depuis l'étranger connaît parfois quelques difficultés... Ne vous inquiétez donc pas si le courrier met plus de temps à arriver que d'habitude!

Téléphone : le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. De plus, les frais supplémentaires inhérents aux communications passées et reçues à l'étranger sont très élevés ! Si toutefois le jeune le garde durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

Internet : des nouvelles du groupe sont données **occasionnellement** sur le blog du séjour, suivant la possibilité de connexion internet à chaque étape. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site : www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours

L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

. **En cas d'urgence**, les parents peuvent contacter l'UFOVAL 74 qui reste en liaison régulière avec le directeur.

INFORMATIONS POUR PREPARER VOTRE SEJOUR

► Argent de poche

Chaque jeune est responsable de son argent. **Il n'est pas nécessaire d'apporter une somme trop importante** 40 à 50 euros pour l'ensemble du séjour sont largement suffisants.

La monnaie en Islande est la Couronne Islandaise. —> 1€ = 140 ISK environ. Les jeunes peuvent changer leur monnaie sur place directement.

► Santé

Il est très important de remplir sérieusement et sans omission la fiche sanitaire en nous indiquant par exemple les allergies, les problèmes de santé particuliers ou le régime alimentaire médical. L'assistante sanitaire veillera à l'hygiène ainsi qu'au suivi des traitements médicaux (**accompagnés obligatoirement d'une ordonnance !**). Si un jeune est malade, le directeur téléphonera à la famille et n'hésitera pas à consulter un médecin.



Ce séjour ne nécessite pas une condition physique particulière, toutefois, il faut être capable de porter son sac, dormir sous tentes, marcher durant un petit moment, supporter les conditions météorologiques diverses...

Aucune **vaccination** particulière n'est obligatoire. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre médecin généraliste sur les éventuels traitements préventifs. **Lors de l'inscription, nous informer de tout problème important concernant la santé de votre enfant !**

► Objets de valeur

Les objets de valeur tels que le téléphone portable, lecteur MP3, appareil photo numérique, vêtements de marque... sont **déconseillés pendant le séjour**. Ils resteront sous l'entière responsabilité de votre enfant s'il décidait toutefois de les amener (aucun remboursement en cas de dégradation, vol, perte...).

Comme dans beaucoup de pays où l'affluence touristique est importante, les transports en commun et les centres villes bondés facilitent la perte et le vol d'objets. La vigilance de chacun est impérative.

► Assurance

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel (par exemple vol caractérisé). Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

► Avant le séjour

Il est important de se renseigner sur le pays afin de bien préparer son voyage. Vous trouverez de nombreuses informations dans les ouvrages en bibliothèque, dans les guides de voyage ou sur les sites internet.

Une réunion d'information pour préparer le séjour est organisée entre l'UFOVAL, les jeunes et les parents, **le samedi 30 mai 2020 à 9h30 au collège du Semnoz à Seynod**. A cette occasion, les directeurs sont présents pour répondre à vos questions et les sacs à dos sont remis aux jeunes pour les séjours concernés. **La présence de tous les habitants de la région Rhône-Alpes est INDISPENSABLE.**

L'équipe du séjour prendra contact avec le jeune et la famille avant le séjour.

► Rappel réglementaire

La loi française interdit la consommation d'alcool aux mineurs.

La possession et la consommation de drogue constituent un délit.

La consommation de tabac est quant à elle strictement interdite aux jeunes de moins de 16 ans. Durant le séjour, elle peut être tolérée et réglementée pour les jeunes de cet âge, sur accord parental.

D'une manière générale, tout comportement de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou pouvant compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, pourra donner lieu à une décision de renvoi. Frais de retour à votre charge...



Documents originaux à remettre le jour du départ :

- Pièce d'identité personnelle en cours de validité
- Autorisation de sortie de territoire CERFA N°15646*01 + copie de la carte d'identité du signataire + une copie du livret de famille dans le cas où l'enfant ne porte pas le même nom de famille que le parent signataire
- Carte européenne d'assurance maladie
- Fiche sanitaire (remplie et signée)
- Médicaments + ordonnance (en cas de traitement médical à suivre)

Attention il faut impérativement envoyer avant le 01/05/2020 :

- Photocopie de la pièce d'identité du jeune en cours de validité.
- Photocopie de l'autorisation de sortie de territoire CERFA N°15646*01 + photocopie de la carte d'identité du signataire + photocopie du livret de famille dans le cas où l'enfant ne porte pas le même nom de famille que le parent signataire

Par e-mail à doc.sejourufoval@fol74.org

OU

Par courrier à l'adresse UFOVAL 74

**3 avenue de la Plaine –
BP 340 - 74008 ANNECY**



FICHE TROUSSEAU

Nom et Prénom de l'enfant :

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	Conseillé	Dans la valise	Sur soi	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
T-SHIRT, POLO	7				
PULL ou SWEET chaud	2				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
SHORT, BERMUDA ou PANTACOURT	3				
PANTALON	1				
ROBE ou JUPE	2				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	7				
PAIRES DE CHAUSSETTES	7				
PYJAMA (plus en cas d'énurésie)	2				
MAILLOT DE BAIN	2				
SERVIETTE DE PLAGE	1				
PETIT SAC A DOS pour la balade	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS ou CHAUSSURES DE MARCHE	1				
SERVIETTE DE TOILETTE	1				
TROUSSE DE TOILETTE : gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
AUTRES : ANTI MOUSTIQUE					

- Penser aux serviettes microfibrés : gain de place et séchage rapide !
- Amener des vêtements solides, se lavant facilement, ne déteignant pas (pas de vêtements neufs, de marque ou de valeur).
- Conditionner les vêtements dans des sacs plastiques dans le sac à dos, imparable pour les protéger de l'humidité!
- Conditionner les liquides (gel douche, shampoing...) dans des flacons à bouchon, dans un sac à congélation pour éviter les fuites...
- Nous recommandons le poids des affaires personnelles à un maximum d'environ 7 à 10 kg et laisser de la place libre sur le haut du sac (pour y ajouter le matériel collectif le jour du départ).

**AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)
D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE**
*(article 371-6 du code civil; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation
de sortie du territoire d'un mineur non accompagné
par un titulaire de l'autorité parentale; arrêté du 13 décembre 2016)*

Imprimer

Réinitialiser

1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :
Prénom(s) :
Né(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_| à (lieu de naissance) :
Pays de naissance :

2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :
Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) :
Prénom(s) :
Né(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_| à (lieu de naissance) :
Pays de naissance : Nationalité :
Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :
 Père Mère Autre (préciser) :
Adresse :
N° (bis, ter) Type de voie Nom de la voie
Code postal : |_|_|_|_|_| Commune :
Pays :
Téléphone (recommandé) : ___ / ___ / ___ / ___ / ___
Courriel (recommandé) :

3. DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est valable jusqu'au : |_|_|_|_|_|_|_|_| inclus.
Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.
Exemple : une autorisation signée le 1^{er} septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.

4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »⁽¹⁾ :

DATE : |_|_|_|_|_|_|_|_| Signature du titulaire de l'autorité parentale :

⁽¹⁾ Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.

5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION ⁽¹⁾ :

Type de document (cocher la case) : Carte nationale d'identité Passeport Autre
(Préciser :)⁽²⁾

Délivré(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Par (autorité de délivrance) :

⁽¹⁾ La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.

⁽²⁾ Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride, en cours de validité.

RAPPEL : « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »

